

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert

T : 02/762 39 44 – courriel : info@wiq.be

N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 19/06/2020

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé rue du Bois de Linthout, 43..

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Premièrement, nous souhaitons souligner le nombre de demandes de régularisation importante pour ce dossier ayant pourtant obtenu un permis en 2005. De plus, l'immeuble ayant fait l'objet d'un PV d'infraction en 2007, **il aura fallu 13 ans au demandeur pour introduire une demande complète de régularisation.** Nous ne pouvons que montrer notre désarroi face aux temps de réaction du demandeur pourtant en infraction et en tort. Rappelons également que pendant ces années, le demandeur a pu jouir de 3 logements supplémentaires.

Deuxièmement, la parcelle du demandeur est entièrement imperméabilisée et pourtant, aucune solution n'est envisagée afin de réduire l'impact de cette imperméabilisation totale de la parcelle. **Nous souhaitons que l'ensemble des toitures plates du projet soit transformé en toiture végétalisée afin de réduire l'impact de l'imperméabilisation de la parcelle.**

Troisièmement, le projet bénéficie de larges et grandes terrasses qui bien que dessinées, ne sont pas vraiment limitées par rapport aux toitures plates adjacentes. **Nous souhaitons que les terrasses soient bien délimitées par un obstacle physique comme un garde-corps.**

Finalement, le projet qui se situe dans un quartier dense et propose une densité élevée ne dispose pas d'un local vélo / poussette satisfaisant. En effet, la disposition en « couloir » de 1,3 mètre de large et l'accessibilité se faisant uniquement en passant par des escaliers ne sont pas propices à une utilisation quotidienne de ces moyens de déplacement. **Nous souhaitons que le local vélo / poussette soit revu et permette d'accueillir confortablement autant de vélo qu'il y a de chambre plus une poussette par logement de deux chambres et plus.**

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers